

FACE Bilan de compétences avec coaching

Coach certifié HEC, fondatrice et dirigeante de l'organisme de formation FACE depuis 1999, Agnès de La Bourdonnaye (notre photo, ci-dessous) a la double expertise du Conseil et de la gestion d'entreprise. Sa devise ? « Faire FACE, FACE à soi, FACE à l'autre. »



80

Pourquoi un bilan de compétences avec coaching ?

► Parce que la vie en entreprise comporte des risques et des défis.

► Parce qu'en période de crise le bilan de compétences ne suffit plus à déterminer les aptitudes d'un manager à gérer les conflits, à prendre les bonnes décisions.

Après les phases d'investigation traditionnelles du bilan un suivi individuel s'impose.

Il convient de gérer les émotions négatives qui s'intensifient au travail. La peur et la colère génèrent le stress. Le stress provoque la démotivation, la déstructuration des équipes.

Les séances de coaching jouent alors le rôle de soupapes et un rôle préventif sur de nombreux dysfonctionnements coûtant parfois très cher.

Avec la prise de recul, le coaching permet la clarification, la récupération de ses moyens, un repositionnement.

► Parce que le coaching est un renfort en gestion de crise. Nos clients issus de l'Industrie et du Conseil y trouvent le soutien opérationnel indispensable.

Qu'est-ce qu'un Bilan de compétences avec Coaching chez FACE ?

Chez FACE, le coaching est non seulement une méthode de travail pour le déroulement d'un bilan de compétences mais aussi un mode d'accompagnement qui se poursuit après le bilan.

Comment ça se passe ?

C'est le plus souvent les collaborateurs qui nous contactent lorsqu'ils ressentent un besoin urgent de changement ; parfois ils ont déjà fait un bilan de compétences.

Nous établissons donc un programme de prestations spécifique

pour chacun, comportant une phase bilan suivie d'une phase coaching.

Quels avantages pour le collaborateur ?

Ce programme de prestation de FACE est fait sur mesure. La durée du bilan et la durée du coaching sont évaluées en fonction de la situation du salarié et des objectifs à atteindre.

Il s'agit d'une démarche globale à 360° qui lui permet de travailler le savoir-faire aussi bien que le savoir-être après avoir validé la connaissance des codes, rites et mythes de son milieu d'intervention.

Quels avantages pour l'employeur ?

Les avantages pour l'employeur dans la formule bilan avec coaching de FACE sont financiers et qualitatifs.

Financier parce que le nombre d'heures total du bilan correspond au temps de travail effectif du collaborateur avec le consultant FACE.

Qualitatif parce que la démarche est plus approfondie, mieux soutenue, complètement personnalisée. La phase coaching permet au collaborateur, après son bilan, d'être accompagné, suivi dans la mise en œuvre. Ainsi peut-il y avoir une garantie de résultat. Ces prestations/formations s'inscrivent dans le cadre du Droit Individuel à la Formation.

4 raisons pour préférer la solution de FACE Bilan + Coaching :

- Une forte complémentarité au profit du collaborateur comme de son entreprise.
- Un effet positif, constructif et dynamisant pour le collaborateur.
- Un effet contagieux, bénéfique pour l'entourage.
- Un investissement qualitatif profitable pour l'employeur. ||